



ANNEXE EI- Tarifs de l'eau industrielle 2026

	Coefficients de révision	Tarifs de base (HT)	Tarifs au 01/01/2025 (HT)	Tarifs au 01/01/2026 (HT)	Var 2026 vs 2025
EAUX INDUSTRIELLES					
ACCES					
Accès au service et fourniture de 5 cartes magnétiques	KEI	500,00	629,75	647,60	2,8%
Achat de carte magnétique supplémentaire		100,00	125,95	129,52	2,8%
Frais de dossier par carte non restituée au terme de la convention			50,00	51,42	2,8%
CONSOMMATION PAR TRANCHE					
Jusqu'à 90 000 m ³	KEI	0,4202	0,5292	0,54	2,8%
De 90 001 à 500 000 m ³		0,3782	0,4763	0,49	2,8%
Au-delà de 500 000 m ³		0,3362	0,4234	0,44	2,8%
AEAG					
Redevance Préservation de la ressource	Ajustement en N+1 au réel		0,0328	0,03	-8,5%
DEBIT SOUSCRIT (QPH) EN M3/H					
0 à 20	KEI	350	441	453,32	2,8%
21 à 40		1 500	1 889	1 942,80	2,8%
41 à 60		4 000	5 038	5 180,80	2,8%
61 à 80		6 500	8 187	8 418,80	2,8%
81 à 100		9 000	11 336	11 656,80	2,8%
101 à 120		12 000	15 114	15 542,40	2,8%
121 à 140		17 000	21 412	22 018,40	2,8%
141 à 160		22 000	27 709	28 494,40	2,8%
161 à 180		27 000	34 007	34 970,40	2,8%

$$K(n) = 0,20 + 0,35 * \frac{281000n}{281000_0} + 0,15 * \frac{ICHT-E_n}{ICHT-E_0} + 0,15 * \frac{FSD2n}{FSD2_0} + 0,15 * \frac{351107n}{351107_0}$$

Valeur de base 0 : 01/01/2016

Au 01/01/2025, KEI = **129,52**

Annexe 6-Bis Formule d'indexation pour tarifs Eaux Industrielles

Formule d'indexation

$$KEI = 0,2 + 35\% * \left(\frac{281000\ n}{281000\ o} \right) + 15\% * \left(\frac{ICHT-E\ n}{ICHT-E\ o} \right) + 15\% * \left(\frac{FSD2\ n}{FSD2\ o} \right) + 15\% * \left(\frac{351107\ n}{351107\ o} \right)$$

La convention prévoit que chaque indice soit calculé selon les derniers indices publiés **au 1er janvier de l'année**.
L'indice K est arrondi à 3 décimales après la virgule.

281000 o remplacé par 010534707 o= Indice Machines et équipements 2010 - Machines d'usage général de référence socle de janvier 2016 soit 106,6

281000 n remplacé par 010534707 n = Indice Machines et équipements 2010 - Machines d'usage général, connu à la date du 1er janvier de l'année en cours avec application d'un coefficient de raccordement de **1,0643** vs indice 281000

281000 n remplacé par 010534707 n puis par 010764233 n = Indice Machines et équipements 2010 - Machines d'usage général, connu à la date du 1er janvier de l'année en cours avec application d'un coefficient de raccordement de **1,0611** vs indice 010534707 à compter de septembre 2023

ICHT-E o = Indice Main d'œuvre Eau de référence socle de janvier 2016 soit 107,8

ICHT-E n = Indice Main d'œuvre Eau, connu à la date du 1er janvier de l'année en cours.

FSD2 o = Indice représentant les frais et services divers de référence socle de janvier 2016 soit 123,1

FSD2 n = Indice représentant les frais et services divers, connu à la date du 1er janvier de l'année en cours.

351107 o remplacé par 010534766 o = Indice Électricité vendue aux entreprises ayant souscrit un contrat pour capacité > 36kVA de référence socle de janvier 2016 soit 138,2

351107 n remplacé par 35111403 n = Indice Électricité vendue aux entreprises ayant souscrit un contrat pour capacité > 36kVA, connu à la date du 1er janvier de l'année en cours avec application d'un coefficient de raccordement de **1,1762**

351107 n remplacé par 35111403 n puis remplacé par 010534766 n = Indice Électricité vendue aux entreprises ayant souscrit un contrat pour capacité > 36kVA, connu à la date du 1er janvier de l'année en cours avec application d'un coefficient de raccordement de **1,1300**

351107 n remplacé par 35111403 n puis remplacé par 010534766 n puis par 010764288 n = Indice Électricité vendue aux entreprises ayant souscrit un contrat pour capacité > 36kVA, connu à la date du 1er janvier de l'année en cours avec application d'un coefficient de raccordement de **1,2426** vs indice 010534766 à compter de septembre 2023

Evolutions indices de références

	Indice ZERO	Indice connu au 1er JAN	Evol indice
Canalisation (281000 devenu 010764233)	106,60	149,91	40,6%
MO (ICHT-E)	107,80	139,10	29,0%
Frais Divers (FSD2)	123,10	163,90	33,1%
Electricité (351700 devenu 010764288)	138,20	193,23	39,8%

K n-1 = 125,93

K n = 129,52

Evolution tarif N vs N-1 = 2,85%

Indices connus au **1 janvier 2026** : Source site "Le moniteur"

Periode	Machine (010764233) raccordé	Machine (010764233)	Coefficient raccordement
nov-25	149,9	113,7	1,3185

Periode	MO Eau (ICHT-E)
sept-25	139,1

Periode	Frais divers (FSD2)
nov-25	163,9

Periode	Electricité (010764288) raccordé	Electricité (010764288)	Coefficient raccordement
oct-25	193,2	117	1,6515